Nations Unies S/PV.4507 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4507e séance

Jeudi 4 avril 2002, à 15 heures
New York

Président :	M. Lavrov	(Fédération de Russie)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	Mme Mahouve Same
	Chine	M. Zhang Yishan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Jingree
	Mexique	Mme Lajous
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Yap

Ordre du jour

L'aide alimentaire dans le contexte du règlement des conflits : l'Afghanistan et autres régions en crise

Exposé de Mme Catherine Bertini, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial.

02-31703 (F)



La séance est reprise à 15 h 10.

M. Tafrov (Bulgarie) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir organisé ce débat important. Ma délégation apprécie hautement l'apport précieux du Programme alimentaire mondial, qui s'efforce partout dans le monde d'apporter une contribution significative dans la vie de millions d'êtres humains. J'ai l'honneur d'exprimer l'immense admiration et la reconnaissance de la Bulgarie à Mme Catherine Bertini pour son remarquable travail pendant ses deux mandats en tant que Directrice exécutive du Programme. Elle a su réorganiser et moderniser le Programme alimentaire mondial, le rendant plus efficace que jamais. La Bulgarie l'en remercie chaleureusement.

Nous appuyons la stratégie nouvellement élaborée de mobilisation de ressources du Programme alimentaire mondial, visant à améliorer la prévisibilité des contributions à long terme. Nous nous félicitons du partenariat des donateurs importants et celui des non-habituels, et formulons l'espoir que la tendance à l'accroissement des ressources reçues par le Programme va se poursuivre.

Ma deuxième observation concerne la nécessité d'une alerte rapide et d'une action préventive. La communauté internationale doit intervenir à point nommé afin de mobiliser la prise de conscience à la réaction adéquate des donateurs pour faire face aux besoins alimentaires des personnes vulnérables. L'expérience du Programme alimentaire mondial en Afrique ces dernières années a prouvé que lorsque les ressources requises sont fournies à temps, on peut éviter une crise qui aurait eu des proportions immenses et des conséquences tragiques.

Il est évident que les besoins causés par la multiplication des conflits, parfois conjugués à la sécheresse et aux catastrophes naturelles, sont si énormes qu'ils ne sauraient être couverts par une seule organisation. Le partenariat établi entre le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau de coordination des affaires humanitaires et l'Organisation mondiale de la santé est un bon exemple à cet égard. Notre délégation tient particulièrement à souligner la coopération qui doit être menée au niveau opérationnel sur le terrain, ainsi que les activités conjointes avec les organisations non gouvernementales.

Malheureusement, dans de nombreux conflits, l'aide humanitaire ne parvient pas à ceux qui en ont désespérément besoin, et le personnel humanitaire est pris pour cible. Le Conseil doit agir et prendre des mesures appropriées lorsque l'accès est refusé, notamment pour ce qui est de la liberté de mouvement dans les zones concernées, y compris en imposant des sanctions ciblées.

La Bulgarie appuie les approches nouvelles que le Programme alimentaire mondial met au point pour accéder aux victimes des conflits armés et leur fournir une aide alimentaire. Elle se félicite de la mise en place du système Analyse et cartographie de la vulnérabilité, qui permet d'identifier les régions que doit cibler l'aide alimentaire. Pour autant, nous constatons avec préoccupation la diminution des ressources pour des efforts de développement. Le niveau qu'elles ont atteint est le plus bas depuis 23 ans.

Je voudrais aussi dire quelques mots sur les catégories des personnes qui sont particulièrement vulnérables : les femmes, les enfants, les réfugiés, les personnes déplacées et les populations dépourvues de moyens de subsistance. Nos engagements à cet égard doivent se traduire par une réalité meilleure et plus sûre pour ces personnes. Le Conseil et les organisations humanitaires doivent axer leurs efforts sur le renforcement de leur protection.

M. Fall (Guinée) : Je voudrais à mon tour remercier et féliciter Mme Catherine Bertini pour l'oeuvre accomplie à la tête du Programme alimentaire mondial (PAM). Dix années qui ont vu émerger, sous sa dynamique impulsion, une nouvelle approche en matière d'aide alimentaire. Il est heureux que la présidence russe ait accepté d'organiser ce dialogue aujourd'hui avec Mme Bertini au moment où elle s'apprête à quitter ses fonctions.

Le lien entre l'aide alimentaire et le règlement des conflits à tous les stades apparaît aujourd'hui comme évident. Nous aurions souhaité, si le temps l'avait permis, avoir plus de temps avec Mme Bertini pour évoquer pas seulement l'Afghanistan, mais plus largement ce thème en général dans le monde, thème absolument en rapport avec le travail que nous accomplissons ici au niveau du Conseil. Qu'à cela ne tienne, nous sommes assurés que ce contact d'aujourd'hui ainsi que les enseignements que nous

pourrions tirer de ce dialogue nous permettront d'améliorer notre approche en matière de règlement global des conflits.

Est-il besoin de souligner que l'aide alimentaire s'avère comme un élément fondamental dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que pour la consolidation de la paix. C'est même un élément efficace de la diplomatie préventive. Il a été prouvé à plusieurs reprises que la satisfaction des besoins alimentaires pour certaines populations, notamment pour les populations les plus déshéritées, constitue un élément important de prévention. L'aide alimentaire est un élément important également de stabilisation des États.

Dans le domaine de l'assistance aux victimes des conflits, il est à saluer le rôle de l'ONU, qui a permis de réduire les délais d'assistance, d'accroître l'efficacité de l'aide alimentaire internationale, et de renforcer les moyens dont disposent les pays pour prévenir et faire face aux situations d'urgence.

Nous apprécions le rôle que Mme Bertini, et le PAM en général, ont joué au cours des travaux du Comité permanent interinstitutions ainsi que la coopération établie avec d'autres institutions humanitaires dans le cadre de l'allégement des crises, du redressement et de la stabilité des communautés.

Venant d'Afrique, un continent qui continue, hélas, de souffrir de la faim et des conséquences de nombreux conflits, et aussi d'un pays, la Guinée, qui, de par sa situation géographique, a connu un afflux massif de réfugiés et constitue donc un grand pays d'accueil de réfugiés, je voudrais, sur la base de l'exposé que Mme Bertini nous a fait ce matin et sur la base de l'expérience de mon propre pays, formuler quelques observations.

Premièrement, l'aide alimentaire et la protection physique des victimes des catastrophes sont deux éléments prioritaires et indissociables du programme de secours et d'assistance.

Deuxièmement, l'aide fournie devrait tenir compte des habitudes alimentaires des récipiendaires. Ma délégation encouragerait le PAM à davantage procéder à l'achat de produits locaux dans le cadre de la fourniture de cette aide. Ceci générerait des fonds au niveau local, favoriserait le redressement et le développement des communautés locales, et écourterait les délais de livraison.

Troisièmement, l'utilisation du personnel local et des prestations de service locales généreraient également une plus-value à l'actif du redressement et du développement des communautés.

Ma délégation apprécie l'aide alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial, qui, à travers ses différents programmes, doit effectivement contribuer au redressement et au développement des communautés. Pour atteindre cet objectif, elle souligne la nécessité de renforcer la corrélation au sein du système des Nations Unies, d'une part, et entre celui-ci et les autres intervenants, d'autre part.

À la lumière de l'ampleur et de l'urgence de cette tâche, tout doit être fait pour favoriser l'accroissement et la mobilisation effectives des ressources financières requises. Toutes les mesures devront être également prises pour assurer la sécurité du personnel humanitaire ainsi que la protection du personnel des Nations Unies. Nous avons eu l'exemple du personnel humanitaire, qui avait été touché en Guinée lors des attaques rebelles à Masanta, ce que tout le monde avait déploré.

Enfin, ma délégation souligne encore une fois que le meilleur moyen de résoudre les crises, de redresser et de stabiliser les communautés est la prévention des conflits et la consolidation de la paix, et, dans cette optique, l'aide alimentaire joue un rôle majeur.

Je terminerai en exprimant encore une fois notre gratitude à Mme Bertini pour l'oeuvre accomplie à la tête du PAM et pour sa vision du rôle de cet organisme en général, et de l'aide alimentaire en particulier, en tant que moyen efficace de prévention et de règlement des conflits. Tous nos voeux de réussite l'accompagnent pour la suite de sa carrière.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier Mme Bertini de son exposé qui nous a beaucoup impressionné. Plus qu'un compte-rendu, c'est une émouvante histoire de réussite. En tant qu'institution de première ligne du système des Nations Unies chargée d'éliminer la faim, le Programme alimentaire mondial (PAM) fait son possible, depuis de longues années, pour apporter une aide alimentaire d'urgence aux États et aux peuples qui souffrent et aider à atténuer les crises humanitaires. En Afrique, en Amérique latine et en Asie, chaque fois qu'il y a une crise alimentaire due à des phénomènes naturels ou provoquée par l'homme, le personnel du PAM – dont Mme Bertini – est toujours présent. Son aide opportune a permis non seulement de sauver bien

des vies, mais aussi d'appuyer vigoureusement les efforts de règlement des conflits dans les pays et régions concernés. C'est ce qui a valu au travail de cet organisme les louanges généralisées de la communauté internationale.

La situation humanitaire en Afghanistan préoccupe la communauté internationale depuis longtemps. Le PAM a surmonté bien des difficultés pour fournir une aide alimentaire importante à ce pays et contribuer ainsi à faire face à la situation humanitaire.

Après la mise en place de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan, et suite à l'évolution de la situation sur le terrain, le PAM a modifié son programme d'assistance en mettant l'accent non plus sur les secours mais sur le relèvement. En février dernier, le PAM a annoncé que 285 millions de dollars d'aide seraient accordés à l'Afghanistan, d'abord en vivres indispensables, mais aussi en fonds consacrés à la stabilisation de la fonction publique, à la création d'emplois pour les femmes, à l'éducation des enfants et au retour des réfugiés et personnes déplacées.

Il va sans dire que cet ajustement stratégique va permettre au PAM non seulement d'éviter une catastrophe humanitaire en Afghanistan, mais également de contribuer au rétablissement et à une paix durable dans le pays. Nous apprécions et appuyons ces mesures.

Pour terminer, nous aimerions rendre hommage au personnel du PAM, qui travaille d'arrache-pied en Afghanistan et dans d'autres points chauds du globe. Je rends hommage à Mme Bertini qui depuis 10 ans dirige cet organisme avec beaucoup d'efficacité. Je pense que quels que soient les éloges que nous lui faisons en décrivant son action et les résultats qu'elle a obtenus, nous savons qu'elle les mérite, car elle a fait beaucoup, avec le PAM, pour épargner des souffrances considérables à de nombreuses personnes dans le monde. Nous espérons continuer de voir après son départ autant d'abnégation et de dévouement au service du PAM.

Avant de terminer ma déclaration, je voudrais une fois de plus exprimer notre reconnaissance à Mme Bertini, dont l'absence laissera vraiment un grand vide. Je lui souhaite plein succès dans sa nouvelle carrière.

M. Jingree (Maurice) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier Mme Bertini de son exposé très utile et riche en enseignements de ce matin. Les informations dont elle nous a fait part nous ont vraiment ouvert les yeux sur le rôle positif que joue l'aide alimentaire pour faire face aux crises internationales, et sa contribution au relèvement et à la stabilité des pays touchés. Nous louons le rôle exemplaire que jouent le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organismes, organisations non gouvernementales et donateurs bilatéraux dans l'acheminement de l'aide alimentaire aux nécessiteux, parfois dans des situations très difficiles et dangereuses, comme l'a expliqué Mme Bertini.

L'expérience prouve que l'absence, au moment et à l'endroit voulus, de programmes d'aide alimentaire dans une zone touchée par une catastrophe peut aggraver une crise humanitaire et entraver le relèvement de l'État, et en menacer la stabilité politique et sociale.

Ma délégation souhaite faire consigner sa reconnaissance pour la contribution extraordinaire de Mme Catherine Bertini, Directrice exécutive sortante du PAM, et pour l'immense travail qu'elle a accompli au cours de son mandat, ces 10 dernières années. Sa vision d'un monde dans lequel chacun a accès à tout moment à l'alimentation dont il a besoin a été particulièrement payante. Sa contribution à l'amélioration de la condition des femmes et des enfants, en particulier dans la corne de l'Afrique, ainsi que dans d'autres parties du monde, ne sera pas oubliée. Nous lui souhaitons plein succès dans sa future carrière et dans la suite de sa vie professionnelle. Nous félicitons également M. James Morris, prochain Directeur exécutif, de sa nomination, et nous l'assurons, ainsi que ses collaborateurs, de notre plein appui.

Nous aimerions faire quelques observations. Premièrement, l'accès à l'alimentation est l'un des besoins les plus élémentaires de l'être humain. L'absence de denrées alimentaires ou l'impossibilité d'accès à ces denrées peut rapidement déboucher sur une instabilité sociale, un conflit, voire une crise. Nous ne devrions pas permettre que des pénuries alimentaires soient un facteur d'aggravation d'un conflit en cours. Nous devons donc assurer l'accès à l'alimentation, en particulier dans les régions éloignées, pour éviter l'intensification d'un conflit. À

cet égard, nous encourageons le PAM à continuer d'œuvrer en ce sens.

Deuxièmement, en période de conflit, les chefs de guerre créent parfois artificiellement des pénuries alimentaires pour inciter la population à se rebeller contre l'autorité centrale. Nous aimerions que Mme Bertini nous dise ce que fait le PAM dans ces situations de pénurie artificielle.

Troisièmement, le rôle du PAM en Afghanistan a été extrêmement positif, en ce qu'il a contribué à soulager le sort des nécessiteux, non seulement dans les situations de conflit, mais également pendant les catastrophes naturelles. Ma délégation salue la rapidité avec laquelle le PAM est parvenu à acheminer 552 tonnes d'aide alimentaire vers le nord de l'Afghanistan après les récents tremblements de terre dévastateurs.

Ce matin, la délégation mexicaine a souligné la nécessité d'une coordination des activités des différents organismes humanitaires. Peut-être Mme Bertini pourrait-elle nous expliquer si un mécanisme de coordination existe avec d'autres organismes pour la distribution des denrées alimentaires à Kaboul et en dehors.

Quatrièmement, nous sommes conscients des problèmes d'insécurité auxquels sont confrontés le PAM et d'autres institutions dans les situations de conflit. Le Conseil n'est pas insensible à ces problèmes. Maurice, en tant que membre du Conseil, continuera d'appeler à l'amélioration de la sécurité et de l'accès du personnel du PAM et des autres institutions opérant dans le domaine des activités humanitaires.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre appui total au travail important qu'accomplit le PAM.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande souhaite remercier Mme Catherine Bertini pour le travail que le Programme alimentaire mondial (PAM) accomplit dans de si nombreuses situations de crise, et pour sa contribution exceptionnelle en sa qualité de Directrice du PAM depuis 1993, notamment ses efforts de persuasion particulièrement efficaces pour engager les principaux donateurs. À cet égard, je pense que Mme Bertini a fait montre de qualités diplomatiques au sens classique de cette expression – c'est-à-dire qu'elle est parvenue à obtenir ce dont on a besoin des autres parties en donnant à ces dernières l'impression que ce sont elles qui ont bénéficié de la transaction.

Lors de la dernière séance publique du Conseil sur l'Afghanistan, j'ai pris note des statistiques remarquables selon lesquelles le PAM fournira une assistance à près de 8,8 millions d'Afghans dans les mois à venir. Ce n'est qu'un exemple des succès extraordinaires du PAM, dont certains ont été résumés au début de notre débat. Nous apprécions aussi le travail fait par le PAM pour trouver une solution aux causes plus structurelles de l'insécurité alimentaire en Afghanistan; l'investissement dans les boulangeries gérées par les femmes et les programmes « vivres contre du travail » et « vivres pour l'éducation » en constituent d'excellents exemples. Nous attendons maintenant avec impatience la création de conditions propices à une réelle stabilité en matière alimentaire dans le pays, à mesure que les efforts de relèvement et de reconstruction commenceront à faire effet.

Nous nous félicitons tout particulièrement des efforts déployés par le PAM pour remédier aux besoins spécifiques des enfants scolarisés. La campagne destinée à assister jusqu'à un million d'enfants scolarisés d'ici à la fin de l'année scolaire constitue un investissement essentiel pour le développement et la santé à long terme en Afghanistan.

L'activité du PAM en Afghanistan a été, de façon très concrète, essentielle pour le succès qu'a connu à ce jour le processus de Bonn, notamment par la fourniture d'aliments complémentaires aux fonctionnaires, en plus de leurs salaires, mais aussi en contribuant de façon notable au retour à des conditions de vie plus normales pour des millions d'Afghans.

Le Programme alimentaire mondial est aussi un partenaire très important d'IrelandAid. Le PAM reçoit de façon régulière une très large proportion de l'engagement total de l'Irlande en matière d'assistance humanitaire d'urgence, et au cours des deux dernières années nous avons alloué une part substantielle de notre budget humanitaire au PAM. Cela reflète la confiance que nous plaçons dans la capacité du PAM d'acheminer une assistance alimentaire d'urgence de façon efficace. Dans le cadre de l'augmentation régulière du programme d'aide irlandais, nous espérons approfondir davantage nos relations avec le PAM.

Aujourd'hui, nous souhaitons à Mme Bertini le meilleur succès pour l'avenir.

M. Williamson (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour souhaiter à

nouveau la bienvenue à Mme Catherine Bertini au Conseil de sécurité.

J’ai le plaisir de connaître Mme Bertini depuis près de 20 ans. Nous sommes tous les deux originaires de Chicago. Elle a rempli un mandat exceptionnel en tant que Sous-secrétaire au Ministère de l’Agriculture des États-Unis avant de devenir fonctionnaire internationale. Mme Bertini a été une fonctionnaire exceptionnel dans tous les postes qu’elle a occupés. C’est une dirigeante qui fait preuve de fermeté, et une personne efficace et généreuse. Elle a accompli un travail exceptionnel au cours des 10 années qu’elle a passées à la tête du Programme alimentaire mondial (PAM), fournissant une assistance à certaines des personnes les plus démunies dans le monde.

Les États-Unis appuient le PAM par leurs contributions, à la fois financières et en vivres. En tout, l’aide des donateurs au PAM entre 1992 et 2001 a atteint la somme de 15,54 milliards de dollars. De ce total, les États-Unis ont contribué la somme de 6,34 milliards de dollars, soit 41 %.

Bien que le PAM fournisse de la nourriture dans toutes les zones où sont déployées des opérations de maintien de la paix, il se trouve également dans nombre d’endroits où il n’y a pas d’agents de maintien de la paix. Les hommes et femmes dévoués qui travaillent pour le PAM connaissent des conditions difficiles et dangereuses, apportant une aide alimentaire vitale à des personnes qui ont faim, essentiellement des femmes et des enfants, dans des régions déchirées par la guerre. Ces personnes démunies sont souvent des personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays ou des réfugiés, arrachés à leurs foyers. Les combats les empêchent de semer et de moissonner leurs propres récoltes. Les privations que la guerre a infligées aux civils en Angola, en Afghanistan, en Afrique de l’Ouest et au Congo seraient incroyablement plus graves sans les courageux efforts déployés par le PAM pour nourrir les personnes qui y souffrent de la faim.

Nous félicitons le PAM de s’être particulièrement soucié de nourrir les femmes et les enfants, populations qui sont les plus susceptibles de mourir de faim dans une situation de crise. Pour ne donner qu’un exemple des effets positifs que le PAM peut avoir dans les vies des femmes et des enfants, les boulangeries gérées par des femmes en Afghanistan, comme l’a dit Mme Bertini il y a un moment, assurent des moyens de subsistance et restaurent leur dignité à des femmes qui seraient autrement réduites à mendier de la nourriture pour leurs familles.

Les besoins élémentaires des civils en période de conflit armé ne prennent pas fin lorsqu’un accord de cessez-le-feu est signé. Mme Bertini l’a souvent remarqué, et cela n’est nulle part aussi vrai qu’en Afghanistan aujourd’hui. Les combats ont peut-être cessé, mais il faut reconstruire les habitations, retirer les mines terrestres, remettre en état les systèmes d’irrigation endommagés et faire les semailles. Dans d’autres pays sortant d’un conflit, les besoins sont similaires. Pour la communauté internationale, le défi consiste à trouver les mécanismes et les ressources pour faire face à ces besoins. Notre expérience commune en matière de catastrophes naturelles et anthropiques nous indique que nous devons concentrer nos efforts sur la prévention, la préparation et la réduction des risques.

En Afghanistan, la communauté internationale a pris conscience de la nécessité de passer de la phase des secours à celle du relèvement grâce à un engagement continu de la part de la communauté internationale. Malgré d’importantes contributions en aide alimentaire de la part des États-Unis, le PAM, qui a lancé un appel d’urgence pour l’Afghanistan, fait face à une pénurie considérable. Les États-Unis demandent à tous les donateurs de travailler en étroite collaboration afin que nous puissions combler cette lacune.

À Monterrey, le Président Bush a annoncé que les États-Unis allaient doubler leur aide publique au développement au cours des trois prochaines années. Certaines de ces ressources pourraient servir à aider au relèvement de pays sortant d’un conflit. L’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) s’est restructurée pour coordonner plus efficacement l’aide humanitaire dans les situations d’après-conflit. Pour accroître la sécurité alimentaire dans les pays pauvres, les efforts de développement des États-Unis devront se concentrer davantage sur les activités agricoles.

Les États-Unis remercient la Directrice exécutive, Mme Catherine Bertini, et son équipe des efforts extraordinaires déployés ces 10 dernières années pour faire avancer les réformes internes du PAM, ainsi que l’ensemble du programme de réformes de l’ONU.

Encore une fois, nous tenons à la féliciter pour ses réalisations considérables et pour le succès du PAM.

Les États-Unis continueront de travailler avec le PAM sous la nouvelle direction de James Morris afin de veiller à ce que les besoins nutritionnels des populations se trouvant dans des situations extrêmement difficiles soient satisfaits, et nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec d'autres membres de la communauté internationale pour atteindre cet objectif.

Encore une fois, merci Mme Bertini, pour votre excellent travail.

Mme Mahouve Same (Cameroun) : Je voudrais à mon tour remercier Mme Bertini pour son exposé riche en enseignements relatifs aux activités du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le monde, et en particulier en Afghanistan.

Le Cameroun voudrait rendre un hommage vibrant à Mme Bertini pour le travail ô combien noble et louable qu'elle a accompli dans le cadre de son mandat au Programme alimentaire mondial (PAM) en qualité de Directrice exécutive. Ma délégation voudrait s'associer également à toutes les éloges qui lui ont été adressées par les précédents orateurs.

Vingt ans de conflit continu ont fait de l'Afghanistan l'une des principales sources de réfugiés et des personnes déplacées dans le monde. Aujourd'hui plus de 8 millions d'Afghans ont besoin d'aide pour survivre. Presque 20 % des plus nécessiteux sont des enfants de moins de 5 ans. Depuis le 11 septembre dernier, plus de 135 000 Afghans ont fui vers le Pakistan en quête d'un havre de paix et de sécurité. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a établi des camps de réfugiés au Pakistan et en Iran. Le PAM nourrit actuellement plus d'un million d'Afghans dans leur propre pays.

Comme chacun le sait, la crise afghane a également affecté les populations qui n'étaient pas directement touchées par les combats qui se déroulaient dans le nord de ce pays. L'infrastructure publique ainsi que les organismes chargés de la prestation de la majorité des services de base se sont effondrés. Face à l'aggravation de la crise humanitaire, et dans le contexte de la coordination et de l'harmonisation des divers acteurs humanitaires, nous constatons avec satisfaction les activités multidimentionnelles du PAM, dont l'importance n'est plus à démontrer. Nous pensons notamment à la fourniture des secours d'urgence aux personnes déplacées et l'aide apportée à un grand nombre de citadins pauvres grâce aux boulangeries féminines de Kaboul et de Mazar-e-Charif qui sont l'une des rares possibilités d'emploi qui s'offrent aux femmes en Afghanistan, comme l'a évoqué ce matin Mme Bertini. Nous saluons également l'intérêt que le PAM porte à la défense des droits fondamentaux, et en particulier ceux des femmes qui, à l'époque, n'avaient pas le droit de travailler en dehors du secteur de la santé. L'éducation des filles fait partie des investissements les plus rentables pour un pays dans la mesure où elle est la clef de l'autonomie de ces dernières.

La délégation camerounaise se félicite du programme alimentaire lancé récemment à l'échelle nationale par le PAM pour les écoliers afghans. L'objectif de ce programme, qui est non seulement d'apporter une aide nutritionnelle aux élèves de ce pays mais également de les encourager à fréquenter l'école, est une initiative louable. Il convient de mentionner que ce programme prévoit également des incitations de nature nutritive aux instituteurs et aux ouvriers qui participent à la reconstruction des écoles.

Sur le plan de la sécurité du personnel humanitaire, il y a eu lieu de se réjouir de l'effort engagé par le PAM pour intégrer les questions de sécurité à ces activités de planification et de formation.

Le personnel du PAM opère dans des conditions difficiles et dangereuses. Il y a lieu de rendre hommage à tous ceux qui, dans des conditions pénibles et parfois au péril de leur vie, s'emploient à aider ceux qui sont dans le besoin.

Sur le plan de la coopération interinstitutions sur le terrain, ma délégation se réjouit de l'étroite collaboration qui prévaut entre le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le HCR et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Cette collaboration dénote sur le plan pratique le concept de centre logistique commun des Nations Unies, car, faut-il le rappeler, les interventions humanitaires sont devenues de plus en plus complexes et représentent des défis importants, surtout lorsqu'elles concernent des déplacements massifs et soudains de population. Dans ce contexte, la protection des réfugiés et des personnes déplacées devient de plus en plus une affaire de partenariat.

Pour terminer, je voudrais exprimer la préoccupation du Cameroun face au problème de la garantie de l'accès de l'assistance humanitaire et de la responsabilité des États. Bien que ce soit aux États qu'il incombe au premier chef de veiller que les réfugiés, les personnes déplacées et les autres populations vulnérables touchées par les conflits soient protégés, comme l'a si bien relevé le Secrétaire général dans son rapport sur la protection des activités d'assistance humanitaire aux réfugiés et autres personnes touchées par un conflit (S/1998/883), en vertu du droit international, les réfugiés, les personnes déplacées et autres victimes de conflits ont le droit de bénéficier de la protection et de l'assistance internationales lorsque les autorités nationales ne sont pas en mesure de le faire. Mais, pour que ce droit ait un sens pour ceux auxquels il est censé s'appliquer, il faut que les bénéficiaires aient effectivement accès aux prestataires de la protection et de l'assistance. À cet égard, mon pays voudrait lancer un appel à tous les États Membres pour qu'ils respectent les dispositions reconnues du droit international humanitaire et facilitent le travail des organismes d'aide, qui s'efforcent d'accéder aux populations vulnérables et de contribuer à l'instauration des conditions de sécurité voulues pour les personnes déplacées et les réfugiés.

Je ne saurais terminer sans féliciter de nouveau Mme Bertini au nom du Gouvernement camerounais et lui présenter tous nos voeux de succès pour la suite de sa carrière.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

L'activité du Programme alimentaire mondial (PAM) est réellement importante. En contribuant vraiment à régler le problème de la pauvreté, elle permet de supprimer le vivier qui alimente les conflits, la terreur et l'extrémisme. On voit très clairement l'importance du travail du PAM en Afghanistan, un pays où 9 millions de personnes environ ont un besoin aigu d'aide alimentaire et où la moitié des enfants souffrent de malnutrition chronique.

La tâche à laquelle le PAM et d'autres organismes humanitaires font face en Afghanistan est double. Il faut non seulement nourrir la population, mais également garantir une transition sans heurt et harmonieuse d'une situation humanitaire d'urgence au relèvement et au développement. Il ressort clairement de la déclaration de Mme Bertini que la direction du PAM comprend parfaitement ce problème. La coordination des efforts des organismes des Nations Unies en Afghanistan ainsi que des autres donateurs bilatéraux et multilatéraux et autres partenaires participant aux opérations humanitaires sera déterminante. Nous sommes convaincus que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan devra jouer un rôle clef pour assurer cette coordination.

Le débat d'aujourd'hui a une fois encore mis en lumière le lien indissociable entre ces questions sur lesquelles le Conseil de sécurité est appelé à se pencher et les tâches de la communauté humanitaire internationale visant à soulager les souffrances des populations vulnérables dans les zones de conflit. La participation accrue du Conseil de sécurité à l'examen de questions telles que la protection des populations civiles en période de conflit, les aspects humanitaires des sanctions, la protection des enfants dans les conflits armés et la prise en compte des aspects humanitaires dans la planification des opérations de maintien de la paix est un reflet de ce lien.

Il importe pour le Conseil de sécurité de débattre de ces questions non pas d'une façon générique ou abstraite mais dans le cadre de situations de crise spécifiques, comme nous cherchons à le faire ici aujourd'hui. Nous nous associons aux vues précédemment exprimées ici selon lesquelles l'aide alimentaire ne devrait en aucune façon être utilisée comme outil d'ingérence ou pour peser sur l'évolution des conflits. En outre, il devient de plus en plus clair qu'il est nécessaire de renforcer la coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social sur ces questions, en tenant compte de leurs prérogatives et des principes d'interaction consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Je voudrais personnellement dire quelques mots à Mme Bertini. Elle est devenue la première femme dans l'histoire à diriger le Programme alimentaire mondial. Pendant dix ans, elle a été très énergique et très efficace à ce poste, et s'est gagné le respect et l'admiration de tous. Nous apprécions particulièrement sa contribution personnelle à la solution des problèmes alimentaires mondiaux, et nous exprimons notre profonde reconnaissance pour son travail dévoué. Tous nos vœux l'accompagnent.

Je vais maintenant reprendre mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à Mme Bertini pour un mot de conclusion et pour qu'elle réponde aux questions qui lui ont été posées.

Mme Bertini (*parle en anglais*) : Pour en revenir au point soulevé par le Président, je voudrais souligner l'importance de la conversation que nous avons aujourd'hui, à la suite des nombreux thèmes débattus au Conseil pour tout ce qui concerne les questions humanitaires, dans le contexte de la paix et de la sécurité. Je pense que ceux d'entre nous qui appartenons à la communauté humanitaire avons été très satisfaits de voir le Conseil de sécurité s'attaquer à ces questions, ces dernières années, car elles sont en rapport immédiat avec les efforts que vous déployez en matière de paix et de sécurité partout dans le monde.

À propos des questions sur l'Afghanistan, d'abord, Singapour a posé des questions précises, relatives à la résolution 1401 (2002). La création d'un programme de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est très importante pour nous tous, membres de la communauté humanitaire. Nous avons oeuvré en étroite coopération avec le Secrétariat dans la mise au point de procédures. Nous collaborons également avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Brahimi, et nous travaillons peut-être un petit peu différemment de la manière dont les organismes humanitaires le faisaient auparavant, avec une plus grande coordination que dans le passé. Notamment, M. Nigel Fisher, l'adjoint de M. Brahimi, a été extrêmement utile pour coordonner les activités de toutes les organisations humanitaires et les intégrer dans un cadre unique.

Bien entendu, nous travaillons avec les autorités locales, en essayant toujours de veiller à mettre fin à la famine et à utiliser l'aide alimentaire de façon appropriée. Si nous nous apercevons que cela n'est pas le cas, dans une zone quelconque, ou que les autorités locales posent des problèmes, nous nous tournons vers M. Brahimi et lui demandons son aide, pour essayer de régler les problèmes que nous pourrions rencontrer.

Pour ce qui est de certaines des questions qui ont été soulevées par la Colombie à propos de l'Afghanistan, nous distribuons les vivres non seulement dans les grandes villes, mais dans l'ensemble du pays. Nous le faisons grâce à un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG), ce qui nous amène également à une autre question qui a été posée, je crois, par Maurice, à propos de la coordination. Le Programme alimentaire mondial travaille avec plus de 60 ONG, essentiellement locales, mais aussi internationales, pour la distribution des denrées alimentaires. Ces ONG ont des responsabilités dans l'ensemble du pays. Donc nous ne nous contentons pas d'agir dans les villes. En fait, c'est un réseau extrêmement solide qui a agi même à la fin de 2001 et qui s'est renforcé, maintenant que les communications et que les transports sont devenus plus faciles.

Pour ce qui est des militaires qui se déplacent en civil, je voudrais dire d'abord qu'ils ont d'énormes capacités à offrir, notamment dans le domaine de la logistique et du génie. Ce type d'activités a été extrêmement précieux pour les organisations humanitaires. Par exemple, la Jordanie a mis en place à Mazar-e-Sharif un dispensaire militaire de campagne qui s'est avéré fort utile pour la population. Nous avons d'autres exemples, comme le déminage ou bien la construction de ponts, qui permettent aux organisations humanitaires de mieux s'acquitter de leurs tâches. Nous sommes toutefois d'accord avec ceux qui disent que le personnel militaire doit être clairement identifié en tant que tel.

Fait plus important encore, tous ceux qui travaillent en Afghanistan appuient les objectifs globaux du Conseil, ainsi que l'intention générale qui est de soutenir le gouvernement de l'Afghanistan.

Pour en venir aux enseignements tirés, il faudrait notamment examiner les relations avec les factions non étatiques. Nous devons constamment traiter avec des factions non étatiques en Afghanistan et partout ailleurs où des conflits qui, dans le passé, avaient une base idéologique, ont à présent une dimension religieuse ou ethnique, ou encore portent sur l'appropriation de biens ou d'équipements. Cela a considérablement accru le risque posé à la sûreté du personnel. Cela signifie aussi qu'il faut que nous travaillions avec tous ces gens-là. Cela ne signifie pas pour autant que nous leur reconnaissions un statut légal quelconque, mais nous sommes obligés de travailler avec ceux qui, légitimement ou non, contrôlent certains territoires, faute de quoi nous ne pourrons pas distribuer de façon efficace l'aide humanitaire. Il s'agit là de quelque chose d'essentiel.

Je le répète, si nous nous trouvons dans des situations où il y a rétention de produits alimentaires ou entrave à l'accès à ces produits, à ce moment là, si

nous ne trouvons pas de solution sur le plan humanitaire, nous nous tournons vers une personnalité politique de haut rang, par exemple un Représentant spécial du Secrétaire général ou quelqu'un d'autre, voire vers le Secrétaire général lui-même, pour essayer de régler le problème.

La coordination fonctionne très bien en Afghanistan, non seulement avec les ONG, mais aussi avec toutes les institutions de l'ONU dans ce pays. Je pense même que c'est un modèle de bon fonctionnement.

Concernant quelques autres questions qui ne touchent pas directement l'Afghanistan, je commencerais par dire qu'effectivement, le Programme alimentaire mondial fait de son mieux à Gaza. C'est l'Ambassadeur de Syrie qui a posé cette question. Nous continuons de distribuer des vivres aux hôpitaux et aux orphelinats, ou à des personnes qui auraient des difficultés à se procurer à manger. Bien entendu, les transports constituent en ce moment, dans cette région, un grand problème pour tous les organismes humanitaires.

La Bulgarie a évoqué la question du ralentissement de notre développement, qu'elle déplore. Nous le déplorons également. Je ne me suis pas arrêtée plus longuement là-dessus car ce n'était pas le principal thème du débat, mais j'espère que nous pourrons à long terme inverser cette tendance, sur le plan non seulement de l'aide alimentaire, mais également de tout type d'aide, afin d'aider ceux qui ont désespérément faim, exclusivement en raison de leur pauvreté, non pas parce qu'elles vivent dans une zone de conflit ou qui a connu une catastrophe naturelle extrêmement grave.

La Guinée a évoqué l'achat de produits locaux. Le PAM achète pour 200 ou 300 millions de dollars par an de produits agricoles locaux. Nous achetons toujours la plus grande quantité de produits possible avec les fonds dont nous disposons. En ce qui concerne l'utilisation de personnel local, en plus des 8 000 personnes seulement travaillent pour le PAM, dont moins de 10 % sont recrutées sur le plan international. Plus de 90 % d'entre elles sont recrutées dans les pays où nous sommes actifs.

Enfin, le Royaume-Uni a fait quelques observations à propos d'approches très intéressantes en matière d'aide alimentaire. Je crois qu'elles sont pertinentes à pratiquement tous les égards. Nous avons longuement discuté avec le Royaume-Uni de l'utilisation de l'aide alimentaire pour le développement. Comme je l'ai dit, le PAM pense que c'est particulièrement important, mais si nous arrivons au point où nous pouvons parler de l'utilisation de vivres au cas par cas, nous nous apercevrons qu'il y a des moments où l'aide alimentaire peut être utile au titre du développement. Le PAM essaie certainement de faire en sorte que tous les vivres aillent à ceux qui sont les plus démunis, avec une transparence qui puisse être contrôlée de manière appropriée.

Je voudrais vous remercier, encore une fois, d'avoir inscrit ces points très importants dans le contexte de l'ensemble de vos travaux. Je voudrais vous remercier des aimables remarques sur mon successeur, M. Morris, qui, j'en suis sûre, dirigera le PAM de façon exemplaire. Je suis sûre qu'il attend impatiemment de pouvoir collaborer avec vous. De nouveau, j'ai beaucoup apprécié de pouvoir être ici dans les toutes dernières heures de mes fonctions pour mettre en lumière l'excellent travail accompli par le personnel du Programme alimentaire mondial partout dans le monde. Je vous remercie de m'avoir offert cette possibilité, et aussi ainsi que de vos paroles aimables et de l'hommage que vous m'avez rendu, ainsi qu'au PAM. Je vous remercie surtout de votre appui politique, financier et moral au Programme alimentaire mondial et à sa mission de lutte contre la faim.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie Mme Bertini des précisions supplémentaires qu'elle a apportées et des paroles aimables qu'elle a adressées au Conseil ainsi qu'à ses membres.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 5.